



HIVER 2025

JURA : LA GRANDE TRAVERSÉE EN RAQUETTES

Randonnée itinérante en liberté sans sac
Chapelle des Bois - La Pesse

6 jours – 5 nuits – 5 jours de marche

La Grande Traversée du Jura à raquettes : un itinéraire spécifique, adapté à ce moyen de locomotion !
Se faufiler entre 2 épicéas pour déboucher dans une clairière, vaste combe qui se prolonge au loin par la vue sur les Monts Jura. Reliefs qui s'adoucissent avec la neige.

L'hiver il n'y a pas de chemin, parfois une trace. L'itinéraire est balisé par de discrets rubans qui vous guideront **de village en village**.

Comme pour toute **randonnée liberté** il faut savoir lire la carte et pouvoir s'orienter dans le brouillard. Une autre dimension est à prendre en compte : après une chute de neige il faut faire la trace !

PROGRAMME

Jour 01 : Chapelles des Bois

Accueil à Chapelle des Bois à partir de 17h00.

Installation et dîner à l'hébergement.

Jour 02 : Chapelle des Bois - Bois d'Amont

Traversée de la forêt du Risoux, par le belvédère de La Roche Bernard. Vue magnifique sur la combe de Chapelle des Bois. Lacs glaciaires, forêts d'épicéas, clairières magiques et vin chaud au chalet Gaillard !
Nuit à Bois d'Amont.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 246 m ; - 252 m Longueur : 10 km Horaire : 5h00

Jour 03 : Bois d'Amont - Les Rousses

Le long d'une belle et vaste combe typique du haut-Jura, en belvédère sur le Noirmont et le lac des Rousses. Remontée au source de l'Orbe, le long de ses méandres, traversée d'une tourbière feutrée sous la neige.

Nuit aux Rousses ou à Prémanon.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 137 m ; - 116 m Longueur : 10 km Horaire : 4h30

Jour 04 : Les Rousses - Lajoux

Court transfert pur le départ de la randonnée (10 mn environ). Bel itinéraire dans la forêt du Massacre pour rejoindre la Combe à La Chèvre et Lajoux. Histoire de chevaliers, épicéa muté, sauvagerie d'une combe retirée du Haut Jura.

Nuit à Lajoux.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 259 m ; - 224 m Longueur : 12 km Horaire : 5h30

Jour 05 : La Joux - Bellecombe

A travers les superbes paysages des Hautes Combes. Le cœur du massif du Jura bât ici, souvenir de lapidaire, harmonie du relief ondulé et perspectives invraisemblables !

Nuit à Bellecombe.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 232 m ; - 170 m Longueur : 10 km Horaire : 5h00

Jour 06 : Bellecombe - La Pesse

A travers les combes et jusqu'au Crêts du Berbois qui offrent la vue sur les Monts Jura. Arrivée à la Pesse, bourgade alternative à la population inventive, laboratoire du développement durable !

Navette retour à 15H30 pour Chapelle des Bois et fin du séjour.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 163 m ; - 233 m Longueur : 8 km Horaire : 4h30

ENNEIGEMENT

Au fil des saisons les randonnées hivernales sont en train d'évoluer. Il y a des périodes où certaines étapes de cet itinéraire se font à pied avec les raquettes sur le sac !

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous n'annulons pas nos séjours à raquettes. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si vous ne pouvez pas chausser les raquettes.

L'itinéraire hivernal de la GTJ traverse parfois des zones humides qui ne sont pas praticable sans neige, nous vous indiquons dans le carnet de route l'itinéraire à suivre pour les éviter, il s'agit souvent d'une petite route.

La montagne est très différente en hiver, les couleurs ne sont pas les mêmes que l'été, et le soleil est plus bas sur l'horizon offrant des lumières de coucher de soleil tout au long de la journée !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous le jour 1 à La Chapelle des Bois à partir de 17h00 au gîte situé au centre du village.

Accès voiture : Pour rejoindre Chapelle des Bois :

Par la route, carte Michelin n° 243

- Depuis Lyon : Autoroute A 42 puis la A 404 jusqu'à Oyonnax puis D31/D436 pour St Claude, puis D69 pour Les Rousses, et Morez, puis la RN 5 pour Morbier et la D18 pour Bellefontaine et Chapelle des Bois

- Depuis Paris : autoroute A 39 jusqu'à Poligny (sortie 7) puis RN 5 jusqu'à Morbier et la D18 pour Bellefontaine et Chapelle des Bois

Vous pourrez laisser votre voiture toute la semaine sur le parking municipal fait pour les randonneurs. Nous vous recommandons de laisser vos clefs à l'hébergement. Cela évite de les perdre en cours de randonnée. (Ne tirez pas le frein à main, passez simplement une vitesse et décollez les essuies-glace du pare brise).

Accès train : Gare SNCF de Morez (ligne St Claude -Dijon) :

TGV Paris - Dijon, puis TER Dijon - Morez ou TER Lyon-St Claude-Morez

Horaires sur <https://www.sncf-connect.com/billet-train/horaires>

« La ligne des Hirondelles' » entre St Claude et Dijon est de toute beauté et comporte de nombreux ouvrages d'art.

Si vous arrivez en train nous proposons une navette depuis la gare de Morez pour Chapelle des Bois à réserver à l'inscription, en précisant l'heure à laquelle arrive votre train. (tarifs valables jusqu'à 19h30)

Horaires à vérifier auprès de la SNCF

Accès avion : Aéroport de Geneve-Cointrin, puis train jusqu'à la Cure. Depuis la gare de la Cure (CH) nous proposons une navette pour Chapelle des Bois , à réserver à l'inscription, en précisant l'heure à laquelle arrive votre train. (tarifs valables jusqu'à 19h30)

DISPERSION

Le jour 6 à La Chapelle des Bois à 17h00 ou à la **gare de Morez à 16h45** pour les personnes partant en train.

Retour voiture : Dispersion à Chapelle des Bois après le transfert retour depuis La Pesse, vers 17 h.

Retour train : Nous assurons une navette le dernier jour, comprise dans le prix de la randonnée. Nous pouvons vous déposer en gare de Morez.

Horaires sur <https://www.sncf-connect.com/billet-train/horaires>

Retour avion : La navette retour passe à la gare de La Cure ...

Hébergements avant ou après la randonnée : Voir rubrique « dates et prix ».

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU

Pour marcheurs contemplatifs.

Randonneurs niveau 2 sur une échelle de 5.

Itinéraire vallonné ou itinéraire de montagne avec des dénivelées de 200 m de moyenne en montée et/ descente. Etapes courtes pour vous permettre quel que soit l'enneigement et votre condition de les parcourir en toute quiétude. Cela vous permet également de faire une bonne pause à midi dans un refuge pour déjeuner ou visiter les musées des villages traversés.

Dénivelée moyenne : 200 m	Maximum : 300 m
Longueur moyenne : 10 km	Maximum : 12 km
Horaire moyen : 5 h 00	Maximum : 5 h 30

HEBERGEMENT

Formule Dortoir : 5 nuits en gîtes d'étape, ou chambres d'hotes, en petits dortoirs (4 à 10 places), sanitaires communs.

Dîners et petits déjeuners servis chauds. Prévoir taie d'oreiller, sac de couchage et votre savon, serviette.

Jour 1 : Gîte d'étape, chambre de 4

Jour 2 : Chambre d'hotes, chambre de 2 à 4

Jour 3 : Gîte d'étape, dortoir de 8

Jour 4 : Gîte d'étape, chambre de 6

Jour 5 : Auberge, dortoir de 8

Formule Chambre : 5 nuits en gîtes, hôtels ou chambres d'hôtes, en chambres de 2, exceptionnellement 3. WC et douche dans la chambre ou sur le palier. Il ne s'agit pas d'une prestation hôtelière, mais permet d'être en chambres de 2 tous les soirs.

Dîners et petits déjeuners servis chauds. . Prévoir taie d'oreiller, sac à viande et serviette de toilette.

Certains gîte ne fournissent pas les draps.

Jour 1 : Gîte d'étape, chambre de 2

Jour 2 : Hotel ou Chambre d'hotes, chambre de 2

Jour 3 : Hotel, chambre de 2

Jour 4 : Hotel, chambre de 2

Jour 5 : Auberge, chambre de 2

Si vous n'avez pas pris l'option, les repas du midi sont à commander auprès de l'hébergeur, ou au cours des passages dans les villages.

Pour ce forfait, les boissons pendant et en dehors des repas sont à votre charge.

TRANSFERTS INTERNES

Deux transferts en minibus les Jours 4 et 6, prévus dans le programme.

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par nos soins par véhicule

Vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.

Durant la semaine, nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids ne dépasse pas 10 kg.

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, neige ou glace en hiver, etc...) et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc... Votre accompagnateur est équipé d'une trousse de pharmacie complète avec ce qui est véritablement utile. Dans votre bagage, quelques médicaments de base (voir liste équipement).
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!
- Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration d'un ordinateur portable.
- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées personnelles. Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de

randonneurs qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

GROUPE

A partir de 2 personnes.

ENCADREMENT

Randonnée en liberté. Pas d'accompagnement.

DOSSIER DE RANDONNEE

Nous vous fournissons un carnet de route complet qui vous permettra d'effectuer les randonnées sans accompagnateur. Il se compose d'un topo-guide (livret) avec le descriptif détaillé de l'itinéraire et de 2 cartes topographiques IGN au 1/25.000e où sont tracés (avec un surligneur) les itinéraires des randonnées. Nous vous conseillons par ailleurs d'être muni d'une boussole et de savoir "lire" une carte. Ce carnet de route vous sera envoyé dès réception du solde, ou remis le jour du départ.

MATERIEL FOURNI

ATTENTION MATERIEL NON FOURNI

Si vous ne possédez pas votre propre matériel, vous pouvez le louer dans le magasin Mont Noir Sports situé à proximité du 1^{er} hébergement. Il est ouvert de 08h30 à 18h00 et nous avons négocié un tarif spécial de 30 €/personne pour les 5 jours de raquettes.

Pour 2 ou 3 paires de raquettes il n'est pas nécessaire de réserver.

A partir de 4 paires Il est préférable de réserver le matériel dès que vous aurez reçu la confirmation d'inscription, tel : 03 81 69 27 28.

Le versement d'un acompte vous sera demandé.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Nous vous conseillons d'emporter **OBLIGATOIREMENT** :

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La

sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire. Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- o 1 chapeau de soleil ou casquette
- o 1 foulard
- o 1 bonnet
- o 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire
- o T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- o 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise
- o 1 veste en fourrure polaire.
- o 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- o 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- o 1 pantalon de trekking ample
- o 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet).
- o 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- o Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- o 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- o 1 paire de guêtres.
- o Des sous-vêtements.
- o 1 maillot de bain (facultatif)
- o 1 pantalon confortable pour le soir
- o 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- o 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes
- o Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- o 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale
- o 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum)
- o 1 couteau de poche type Opinel
- o 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- o Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages)
- o 1 serviette de toilette qui sèche rapidement
- o Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif)
- o Un drap sac et une taie d'oreiller
- o Papier toilette + 1 briquet
- o Crème solaire + écran labial
- o Boîte plastique hermétique (contenance 0,3 l minimum) + gobelet + couverts
- o 1 frontale ou lampe de poche
- o 1 sac de couchage (duvet) et une taie d'oreiller
- o Appareil-photo, jumelles (facultatif)

- o Petit matériel de réparation sur le terrain au cas où : tournevis cruciforme ou couteau suisse, une cordelette
- o Une paire de crampons de randonnée (si vous avez)

Pharmacie personnelle

- o Vos médicaments habituels
- o Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- o Médicament contre le mal de gorge
- o Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- o Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- o Double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Tarifs sur la base de 2 ou 3 participants

Dates	Prix par personne Formule DORTOIR	Prix par personne Formule CHAMBRE
Départ au choix du 05 au 20/01/25	675 €	825 €
Départ au choix du 21/01 au 08/03/25	715 €	875 € *
Départ au choix du 09 au 23/03/25	695 €	855 €

* disponibilité réduite au niveau des hébergements entre le 08/02 et le 09/03/25

Supplément chambre individuelle (formule chambre uniquement) : 140 €

A partir de 4 participants : - 90 €/personne

Option pique-nique (5 repas froids préparés par les hébergements) : + 60 €/personne

Tarif sans transport de bagages : 615 €/personne (en formule dortoir)

Tarif sans transport de bagages : 765 €/personne (en formule chambre)

Nuit supplémentaire à Chapelle des Bois demi-pension en chambres de 4 : **65 € / pers.**

Nuit supplémentaire à Chapelle des Bois en demi-pension en chambres de 2 : **77 € / pers.**

Transfert depuis la gare de Morez : 45 € (2 à 4 personnes) ou 70 € (5 à 8 personnes)

Transfert depuis la gare de La Cure : 60 € (2 à 4 personnes) ou 100 € (5 à 8 personnes)

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation
- la nourriture et l'hébergement en ½ pension
- le portage des bagages
- le prêt de cartes IGN avec itinéraire surligné
- le carnet de route
- la navette La Pesse – Chapelle des Bois

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- les déjeuners
- l'équipement individuel
- la location du matériel
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- l'option 5 repas de midi : formule gîte ou hôtel
- la navette Gare de Morez/Chapelle des Bois ou Gare de La Cure (CH)/Chapelle des Bois
- les assurances
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

Nous vous conseillons de réserver le plus tôt possible, à moins de 1 mois du départ il est très difficile de trouver des disponibilités.

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

INFORMATION SUR LA REGION

Séjour au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

Coté Jura (N-Ouest) il s'agit d'une succession de plateau qui monte progressivement depuis la Bresse (plaine de la Saône). Ils sont recouverts de forêt et parsemés de lacs autour desquels l'homme a défriché pour y installer des villages et y faire de l'élevage laitier.

Coté Léman (S-Est), le Jura plonge plus ou moins brutalement sur la vallée du Rhône, occupée à cet endroit par un vaste lac !

L'itinéraire traverse le dernier plateau du massif du Jura du Nord au Sud.

Les villages sont nichés au creux de combes dans lesquels on trouve de petits lacs gelés, une végétation de tourbière (bouleaux) qui donne un aspect nordique.

BIBLIOGRAPHIE

- « Le Jura au Cœur » - Jacques Besson - Editions Gap

- « Jura, Montagne en partage » - Gérard Benoit à la Guillaume - Editions Olizane

CARTOGRAPHIE

1 / 50 000 Didier Richard n°33 "Au coeur du Jura"

1 / 50 000 Didier Richard n°34 "Jura Sud"

L'ITINERAIRE

Le balisage :

- Vous suivez l'itinéraire balisé "GTJ", Grande Traversée du Jura.
- Les balises sont des pancartes directionnelles carrées ou rectangles, de couleur jaune, avec l'inscription en violet/rose "GTJ", et des rubans jaunes accrochés aux arbres.
- Les autres balises, verte, bleue, rouge et noire sont des itinéraires locaux, souvent communs à la GTJ

La Carte :

- Les cartes IGN sont au 1/25 000 (1 cm sur la carte : 250 m sur le terrain), l'itinéraire de la GTJ est surligné au fluo.
- Mettez la carte sous plastique pour la préserver.

Le Topo-Guide :

C'est le descriptif de l'itinéraire, il complète la carte, les coordonnées des hébergements y sont inscrits. La carte et le topo-guide vous sont remis sur place le dimanche ou envoyés à votre domicile (selon les délais).

A la fin de votre randonnée, vous pouvez garder le topo-guide en souvenir, par contre vous redonnez la carte à la personne qui assure votre transfert retour.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : <https://www.viamichelin.fr/>

SNCF : <https://www.sncf-connect.com/>

CFF : trains suisses <https://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : <https://www.blablacar.fr/>

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSO et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence